

## **Actualisation des opérations du HCR en Afrique australe**

### **A. Analyse de la situation, y compris les nouveaux développements**

La région de l'Afrique australe abrite 9,8 millions de personnes déplacées de force, dont 8,7 millions de déplacés internes et plus d'un million de réfugiés et de demandeurs d'asile. Le déplacement forcé dans la région est principalement déclenché par l'insécurité en République démocratique du Congo et au Mozambique, les deux situations humanitaires les plus graves d'Afrique australe. Près d'un million de personnes se trouvant dans une situation de déplacement prolongée sont accueillies par l'Afrique du Sud, l'Angola, le Congo (République du), le Malawi, la Zambie et le Zimbabwe. En 2022, 18 300 personnes sont rentrées de leur plein gré dans la région, soit une augmentation de 22 % par rapport à 2021.

Le contexte opérationnel en Afrique australe est marqué par l'instabilité économique, les inégalités sociales, les conflits, les catastrophes climatiques et l'insécurité alimentaire. La situation a été aggravée par les effets persistants de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la situation politique mondiale et l'urgence climatique, ainsi que par la diminution du financement humanitaire. Le nombre important de demandes d'asile en attente a été très préoccupant et l'inégalité entre les sexes ainsi que les violences liées au genre ont continué d'être des problèmes majeurs, surtout dans les pays en proie à un conflit. De plus, la situation sanitaire en Afrique australe reste fragile et la région a connu des épidémies d'Ebola et de variole du singe en 2022, en plus des maladies récurrentes telles que la rougeole, le choléra et le paludisme. Les besoins humanitaires augmentent, tout comme les mouvements mixtes de personnes qui fuient la violence et les événements climatiques extrêmes, ou partent en quête de moyens d'existence.

La République démocratique du Congo est à l'origine de plus des deux tiers des personnes relevant de la compétence du HCR en Afrique australe. Environ 5,6 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays et plus d'un million ont franchi une frontière internationale à la recherche d'un refuge, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région. La République démocratique du Congo abrite aussi plus d'un demi-million de réfugiés (surtout originaires du Burundi, de la République centrafricaine et du Rwanda), groupe de réfugiés le plus important d'Afrique australe. En 2023, les besoins devraient rester importants dans le pays, en particulier à cause de l'instabilité chronique causée par les acteurs armés non étatiques et la régionalisation de certains conflits, la perspective des élections présidentielles et la réduction progressive des opérations de la Mission de stabilisation des Nations Unies en République démocratique du Congo. Le HCR continuera à promouvoir la protection, à fournir une assistance d'urgence, à faire progresser les solutions et à coordonner la réponse régionale en faveur des réfugiés pour cette situation.

Au Mozambique, deuxième situation d'urgence la plus importante de la région, 1,1 million de personnes sont déplacées à l'intérieur et le pays abrite plus de 30 000 réfugiés et demandeurs d'asile. Les violences perpétrées par les groupes armés non étatiques dans la province de Cabo Delgado et les catastrophes naturelles récurrentes ont causé et aggravé la situation de déplacement dans le pays. Ces prochains mois, les actions de stabilisation en cours devraient avoir une incidence sur les schémas de fuite des déplacés internes. Dans ce contexte, le HCR collabore avec le gouvernement et ses partenaires afin d'obtenir l'inclusion des populations déplacées dans les services nationaux et l'intégration des besoins de protection dans les programmes de développement. Le HCR continuera aussi à demander l'accès humanitaire et à fournir une assistance et une protection vitales aux populations touchées au Mozambique.

## **B. Progrès et défis par domaine d'impact en 2022 et plans actualisés pour 2023**

### *Parvenir à un environnement de protection favorable*

Bien que 14 des 16 pays d'Afrique australe aient ratifié la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, des tendances à une réduction de l'espace d'asile ont été observées, notamment avec les réserves formulées par 11 pays concernant 18 dispositions de la Convention. Tous les pays d'Afrique australe ont adhéré à la Convention de 1969 régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique. En réponse, le HCR et les principales parties prenantes continuent à promouvoir le renforcement des systèmes d'asile. La collaboration étroite avec les États et le soutien apporté au développement de la capacité d'asile ont contribué à réduire de 7 % le nombre de demandes d'asile en attente dans la région. De plus, le plan d'action sur l'asile établi avec la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a été adopté en juin 2022 et a permis d'améliorer le processus décisionnel grâce à la formation du personnel concerné.

Le HCR plaide aussi auprès des gouvernements afin d'assurer le respect du principe de non-refoulement et encourage l'adhésion aux traités régionaux et internationaux sur le déplacement et l'apatridie, ainsi que leur ratification. L'Organisation œuvre en particulier à promouvoir la ratification de la Convention de l'Union européenne sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique et son incorporation dans les lois et les politiques nationales. En 2022, les partenariats avec l'Association internationale des juges pour les réfugiés et les migrations et l'Université de Cape ont soutenu la formation de plus de 100 juges et juristes sur le droit des réfugiés et l'apatridie, et renforcé les actions de plaidoyer sur la prise en charge du déplacement forcé et les effets du changement climatique sur les communautés. Pour aller plus loin encore, en collaboration avec l'Université de Pretoria et son Centre des droits humains, le HCR érigera trois activités en priorité : i) les recherches sur des sujets tels que l'application du droit africain des réfugiés dans le contexte du changement climatique, de la dégradation de l'environnement et des catastrophes ; ii) la formation des fonctionnaires, des juges et des juristes ; et iii) les actions de plaidoyer auprès des représentants de l'État et des communautés économiques régionales.

Conformément à sa politique sur l'engagement dans les situations de déplacement interne et aux responsabilités établies par le système des groupes sectoriels du Comité permanent interorganisations, en Afrique australe, le HCR se concentrera sur le renforcement de son rôle de chef de file pour les interventions relatives à la protection, aux abris et articles non alimentaires, ainsi qu'à la coordination et à la gestion des camps. L'Organisation renforcera également la capacité de réponse rapide pour les situations d'urgence et garantira le caractère central de la protection dans tous les programmes. En outre, le HCR s'attachera à développer des techniques innovantes de collecte de données et à renforcer l'élaboration de programmes reposant sur des éléments concrets ; à consolider les approches fondées sur la communauté et à augmenter la mobilisation de la communauté ; à fournir une assistance ciblée aux personnes très vulnérables ; à promouvoir la coexistence pacifique au sein des communautés affectées ; et à mettre en œuvre des stratégies de solutions pour les réfugiés, les déplacés internes et les communautés d'accueil.

Dans la perspective du Forum mondial sur les réfugiés 2023 et conformément aux liens existant entre action humanitaire, développement et paix ainsi qu'aux objectifs de développement durable, le HCR mettra à profit les partenariats dans la région afin d'aider à recueillir, analyser et présenter des données sur les questions liées au déplacement en vue de mener un travail de plaidoyer, de définition de politiques et d'élaboration de programmes sur l'accès à la justice et la primauté du droit. En particulier, les partenariats avec les institutions des Nations Unies dans la région, notamment le Programme de développement des Nations Unies, seront sollicités dans l'optique d'une collaboration sur une feuille de route conjointe en matière d'accès à la justice. Une étude commune et des projets supplémentaires seront entrepris avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) afin de renforcer la collecte de données sur les mouvements mixtes le

long des routes du sud et de l’océan Indien, d’évaluer les services de protection et d’améliorer l’apport de l’assistance.

En Afrique australe, l’âge, le genre et la diversité resteront un axe prioritaire de l’élaboration des programmes. Le HCR renforcera la coordination et la programmation de manière à protéger les femmes et les filles contre la violence liée au genre et intégrera systématiquement l’atténuation du risque de violence liée au genre dans tous les secteurs de son travail. Dans le cadre des efforts visant à protéger les personnes réfugiées et demandeurs d’asile lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuées, le HCR et les parties prenantes s’attacheront à lutter contre la discrimination systématique contre ces communautés. Enfin, en Afrique australe, le HCR continuera à renforcer la protection de l’enfant et à donner aux jeunes réfugiés les moyens d’être autonomes. L’Organisation travaillera avec les institutions des Nations Unies et d’autres partenaires afin d’intégrer la protection de l’enfant dans leurs réponses et d’aider les gouvernements à renforcer les systèmes de protection de l’enfant inclusifs et à promouvoir des réseaux qui se concentrent sur les enfants dans les mouvements mixtes.

#### *Pouvoir exercer ses droits fondamentaux dans un environnement sûr*

Le HCR a renforcé sa capacité de préparation et de réponse aux situations d’urgence et met en œuvre des projets innovants afin de réduire l’impact du changement climatique et son empreinte environnementale. À cette fin, des investissements ont été réalisés dans la reforestation, la cuisson propre, l’énergie solaire et les projets visant à rendre les abris plus résilients. En novembre 2022, le HCR et l’Institut national de gestion des catastrophes du Mozambique ont organisé conjointement une table ronde régionale afin de mettre en évidence les possibilités d’élargir les partenariats entre les acteurs concernés sur les questions climatiques, tels que la contribution régionale au Dialogue du Haut-Commissaire sur les défis de la protection, qui s’est concentré sur la coopération pour le développement. En 2023 l’Organisation continuera à promouvoir de tels partenariats. Le HCR a également élaboré un plan d’action régional sur le climat destiné à guider le travail opérationnel futur et à faire en sorte que les activités de résilience climatique soient ancrées dans une approche inclusive fondée sur les droits humains. De surcroît, le HCR aide la SADC à préparer un cadre sur les déplacements induits par une catastrophe.

La situation alimentaire et nutritionnelle des réfugiés et des demandeurs d’asile reste problématique dans toute l’Afrique australe. Les enquêtes nutritionnelles soutenues par le HCR menées au Congo (République du), au Malawi, en Zambie et au Zimbabwe ont conclu à des niveaux de malnutrition et d’anémie modérés, sévères et critiques chez les enfants. En même temps, des évaluations conjointes effectuées par le HCR et ses partenaires au Mozambique et en Namibie et dans certaines régions de la République démocratique du Congo ont mis en évidence des possibilités de soutien accru aux moyens d’existence et de plus grande intégration dans l’économie locale, et des moyens de compléter les revenus et de contribuer à la sécurité alimentaire. Des évaluations supplémentaires des moyens d’existence visant à préparer des interventions reposant sur des éléments concrets seront entreprises en 2023.

Par ailleurs, la situation en matière d’eau et d’assainissement se caractérise par des variations importantes et pâtit de l’arrivée continue de personnes. Le HCR et ses partenaires fournissent en moyenne 16,5 litres d’eau potable par personne et par jour, de nombreux camps et zones d’installation n’atteignant pas l’objectif post situation d’urgence de 20 litres d’eau par personne et par jour. En 2023, les efforts visant à améliorer les conditions d’assainissement et les soins de santé se poursuivront. Il convient de souligner dans la région l’expérimentation de la technologie de suivi en temps réel en Angola, au Malawi, en République démocratique du Congo, en Zambie et au Zimbabwe, qui vise à obtenir des données indépendantes et à un moment précis sur la performance du réseau d’approvisionnement en eau à des fins d’analyse et d’optimisation des systèmes d’adduction d’eau.

Cinq opérations du HCR dans la région (Malawi, Mozambique, République du Congo, République démocratique du Congo et la représentation régionale en Afrique australe) mettent en œuvre des interventions en espèces. En 2022, ces opérations ont fourni une

assistance en espèces d'urgence ou régulière à plus de 55 000 personnes afin de les aider à couvrir leurs besoins élémentaires, y compris en matière d'éducation et d'abris. Le HCR a également utilisé l'assistance en espèces dans le contexte du rapatriement volontaire, les pays de départ et d'origine préférant une aide en espèces pour les personnes de retour. Toutefois, le caractère limité des financements et l'insécurité pose des problèmes à la systématisation de cette forme d'assistance, en particulier en République démocratique du Congo, où est exécuté le plus grand programme d'interventions en espèces de la région.

En 2022, malgré l'accès humanitaire limité et les problèmes de financement, le HCR a aidé 15 300 ménages de réfugiés et de déplacés internes en République démocratique du Congo en améliorant les abris et les latrines. Lorsque cela était possible, des abris provisoires ont été construits avec des matériaux locaux afin d'assurer leur durabilité. Au Congo (République du), le HCR a travaillé en coordination avec le Comité national d'aide aux réfugiés pour installer 100 abris d'urgence dans le cadre de la réponse rapide à l'afflux de réfugiés depuis la République démocratique du Congo en septembre 2022. Au Mozambique, à la suite des effets dévastateurs du cyclone Gombe sur la zone d'installation de réfugiés de Maratane et d'autres sites qui accueillent des personnes déplacées, le HCR a décrété une situation d'urgence interne de niveau 2 pour faire face à la situation, réparer les infrastructures et construire des logements durables, climatiquement résilients. En outre, au Mozambique, le HCR a travaillé en coordination avec le gouvernement, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement afin d'inclure les personnes déplacées de force dans les projets énergétiques. En 2022, le raccordement de 1500 foyers au réseau électrique national a été facilité dans les zones d'installation et les communautés d'accueil des provinces de Cabo Delgado et Nampula.

#### *Rendre les communautés autonomes et parvenir à l'égalité entre les sexes*

En 2022, le HCR et ses partenaires ont aidé 76 600 enfants réfugiés, dont 48 % de filles, à avoir accès à l'éducation en Afrique australe. Le programme *Instant Network Schools*, partenariat avec la Fondation Vodafone, a été étendu à 34 sites en République démocratique du Congo et au Mozambique, transformant les salles de classe en pôles d'apprentissage multimédia et rendant le contenu numérique accessible à près de 30 000 réfugiés et élèves de la communauté d'accueil. De même, au Zimbabwe, 4300 élèves ont eu accès à des contenus numériques et bénéficié de l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans les activités d'apprentissage. De plus, le HCR a fourni des bourses d'enseignement supérieur à 3 % des réfugiés qualifiés selon les estimations (229 hommes et 167 femmes), 40 étudiants réussissant à obtenir leur diplôme en 2022. En outre, 27 étudiants réfugiés ont été admis dans des universités en Italie dans le cadre du programme des Couloirs universitaires pour les réfugiés ; 21 sont partis et ont commencé leurs études. Néanmoins, seuls 10 % des réfugiés d'âge scolaire ont accès à l'enseignement secondaire en Afrique australe. Les faibles taux de passage du primaire au secondaire, souvent aggravés par les frais de scolarité et les possibilités limitées d'inclusion dans les systèmes nationaux, sont préoccupants. Le HCR et ses partenaires continueront à plaider pour un meilleur accès à l'éducation et à promouvoir la formation professionnelle, en particulier pour les filles.

Les possibilités d'avoir un moyen d'existence et l'inclusion économique en Afrique australe ont été rendues possibles par une meilleure collaboration avec diverses parties prenantes et les progrès dans la mise en œuvre des engagements pris lors du Forum mondial sur les réfugiés. Un projet de trois ans a été lancé au Mozambique pour améliorer la situation socio-économique de quelque 4000 personnes déplacées et membres de la communauté d'accueil. Au Zimbabwe, le gouvernement a mis à disposition 100 hectares de terres supplémentaires pour les activités agricoles et en Zambie, 430 fermiers ont été inclus dans le programme d'aide aux intrants, qui prévoit la distribution d'outils, de semences et autres fournitures pour les activités agricoles. Enfin, le HCR et la Banque mondiale ont démarré des projets pilotes sur l'élevage d'insectes au Malawi et au Zimbabwe, qui seront intensifiés en 2023.

En Afrique australe, l'environnement juridique et économique pour l'intégration économique des personnes déplacées reste difficile. Onze pays maintiennent des réserves à au moins l'une des dispositions suivantes : droit au travail, liberté de mouvement, droit

d'avoir une entreprise, droit d'accès à la terre et droit d'accès aux comptes bancaires. Le HCR, en collaboration avec la SADC, continuera à plaider pour la mise en œuvre du plan d'action sur l'asile et des engagements pris lors du Forum mondial sur les réfugiés en matière d'emploi et de moyens d'existence. L'Organisation encouragera aussi l'adoption de nouveaux engagements à l'occasion du Forum mondial sur les réfugiés 2023. Les analyses du marché du travail menées dans les pays par l'Organisation internationale du travail et le HCR aideront à préciser ces actions. Des cours de formation de formateurs ont été organisés sur la responsabilité envers les personnes assistées afin de constituer une équipe spéciale et de renforcer l'expertise sur ce concept et sur sa prise en compte systématique. Les opérations continueront à travailler avec les communautés à la prévention de l'exploitation et des abus sexuels.

#### *Trouver des solutions*

En 2023, le HCR continuera à soutenir la mise en œuvre des engagements relatifs aux solutions pris lors du Forum mondial sur les réfugiés. L'Organisation encouragera également l'exécution des plans d'action régionaux sur l'asile et l'apatridie, établis conjointement avec la SADC et approuvés par ses États membres en juin 2022. En Afrique australe, la volonté politique d'éradiquer l'apatridie est forte, la plupart des États s'étant engagés à prendre une série de mesures visant à mettre fin à l'apatridie d'ici 2024. Leurs priorités à cet égard sont les suivantes : des données qualitatives et quantitatives fiables ; un enregistrement des naissances universel, gratuit et accessible ; une réforme législative ; l'adhésion aux conventions relatives à l'apatridie ; et l'instauration de procédures de détermination de l'apatridie. Le Congo (République du) a pratiquement finalisé son adhésion aux conventions sur l'apatridie, et en 2022, le Malawi a organisé une consultation avec les principaux ministères sur la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie lors de laquelle les participants ont recommandé l'adhésion à ce traité. Madagascar a également rédigé un projet de loi sur la nationalité, conforme aux normes internationales, en vue de la prévention et de la réduction de l'apatridie. Le texte attend d'être approuvé par le parlement.

Avec l'allègement des restrictions de mouvement dues à la COVID-19 en 2022, le rapatriement a repris et s'est intensifié. En 2022, plus de 18 300 personnes ont regagné leur pays, principalement le Burundi et la République centrafricaine depuis la République démocratique du Congo, et la République démocratique du Congo depuis l'Angola et la Zambie. Des rapatriements volontaires de plus petite ampleur ont aussi été facilités en République démocratique du Congo depuis l'Afrique du Sud et le Congo (République du).

Le HCR a estimé que plus de 56 000 personnes avaient besoin d'être réinstallées depuis la région d'Afrique australe en 2022. L'Organisation a soumis le dossier de 6500 réfugiés, dépassant son objectif et doublant le nombre de demandes de réinstallation par rapport à 2021. Les départs ont aussi doublé, atteignant 2700 personnes, ce qui ne représente toutefois que 40 % des demandes de réinstallation. À cause de la lenteur du traitement par les pays de réinstallation, le nombre de personnes dont le dossier de réinstallation est en attente est de 14 000 et continue d'augmenter. En 2023, les actions de plaidoyer auprès des pays de réinstallation seront essentielles pour accélérer des départs. Les voies complémentaires seront aussi davantage explorées.

## **C. Information financière**

En octobre 2022, le Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire a approuvé le budget annuel de 471,5 millions de dollars E.-U. pour l'Afrique australe en 2023, soit une augmentation d'environ 34,9 millions de dollars E.-U. par rapport au budget annuel 2022, de 436,5 millions de dollars E.-U. La répartition du budget annuel 2023 de la région par domaine d'impact est la suivante : parvenir à un environnement de protection favorable, 172,7 millions de dollars E.-U. ; pouvoir exercer ses droits fondamentaux dans un environnement sûr, 122,9 millions de dollars E.-U. ; rendre les communautés autonomes et parvenir à l'égalité entre les sexes, 83,6 millions de dollars E.-U. ; et trouver des solutions, 92,3 millions de dollars E.-U.

Au 7 février 2023, 8 % des besoins financiers de la région pour 2023 étaient financés, en tenant compte des contributions non affectées et légèrement affectées.

---